

L'an mil huit cent dix le vingt neuf du mois de mai  
 quatre heures du soir pardevant nous maire officier  
 de l'Etat civil de la commune de Wizernes département  
 du pas de calais, canton de Lumbres Sont comparus  
 Benoit Joseph Dufay agé de trente sept ans pere du  
 defunt et adrien Vasseur agé de soixante cinq ans  
 tous deux manouvriers domiciliés en cette commune  
 lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui à midi  
 par Baptiste Dufay agé de six semaines  
 fils de Benoit Joseph, et de Marie Augustine Joseph  
 godart est decédé en la maison de son pere sise  
 audit Wizernes et les déclarans ont déclaré n'avoir  
 jamais scu signer après que lecture du présent  
 acte leur en a été faite

L. Cleuet

D.1810.5.29

L'an mil huit cent dix le vingt neuf du mois de mai  
 quatre heures du soir pardevant nous maire officier  
 de l'Etat civil de la commune de Wizernes département  
 du pas de calais, canton de Lumbres Sont comparus  
 Benoit Joseph Dufay agé de trente sept ans pere du  
 defunt et adrien Vasseur agé de soixante cinq ans  
 tous deux manouvriers domiciliés en cette commune  
 lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui à midi  
jean Baptiste Dufay agé de six semaines  
 fils de Benoit Joseph, et de Marie Augustine Joseph  
 godart est decédé en la maison de son pere sise  
 audit Wizernes et les déclarans ont déclaré n'avoir  
 jamais scu signer après que lecture du présent  
 acte leur en a été faite

LjCleuet